



TRANSPORT

Ouverture d'un nouveau parc relais et d'un pôle d'échange intermodal

Depuis le **lundi 2 Mars 2009**, un parc relais et un pôle d'échange intermodal est entré en service sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère.

Cette nouvelle installation est située à la sortie de l'A43 à Saint Quentin Fallavier, au sein de la zone d'activités de Chesnes Ouest.

Elle comprend :

- > un parking relais (environ 5200 m²)** : 150 places, 4 places handicapées, un dépose minute en bordure de voie publique, des cheminements piétons intégralement accessibles, un abri à vélos.
- > une aire de pose/ dépose pour les bus (environ 2000 m²) pour une prise en charge des usagers en toute sécurité** : avec 5 quais bus de longueur suffisante pour accueillir des bus de grande capacité et entièrement accessibles à partir de la voie publique de desserte du secteur de Cuvalu, raccordement aux cheminements piétons, intégration d'aménagement pour les non-voyants, abris-bus ...

En combinant usage de la voiture et des transports en commun, cet équipement offre ainsi une solution alternative à la voiture et aux embouteillages.



➤ **Favoriser et faciliter le déplacement multimodal pour tous.**

Lancés en septembre 2008, d'importants travaux ont été réalisés pour que cet aménagement soit accessible facilement pour tous les usagers, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Situé sur un secteur stratégique (aux abords de la sortie A43), ce nouveau dispositif a été mis en place pour concrétiser la volonté de la CAPI et de ses partenaires de privilégier l'utilisation des transports en commun et les modes de déplacements doux, la pratique du covoiturage.

L'objectif est d'organiser et de sécuriser le stationnement jusqu'alors anarchique dans cette zone. Ce parc relais favorisera également le covoiturage et encouragera les déplacements multimodaux incluant des modes doux. Cette installation doit aussi faciliter les échanges en transports en commun et la connexion voiture-bus par le rapprochement d'une gare routière et d'un parking VL. Elle permettra notamment la correspondance avec la ligne express 1920 et le bus à la carte, système de transport à la demande de la CAPI.

➤ **Le financement**

L'opération a été financée par la CAPI, le Département de l'Isère, la ville de Saint-Quentin-Fallavier, les communautés de communes périphériques (Collines du Nord Dauphiné, Des Balmes Dauphinoises, de L'Isle de Crémieu), l'AREA et l'EPANI.

La CAPI a investi 351 385 euros, finançant ainsi 30.18% du projet. Par ailleurs, l'Agglomération sera gestionnaire de cet équipement.